



Date	20 avril 2010	Heure	19H30	Lieu	AUBIERE (63)
DOSSIER	COC LAHB				
CR réalisé par	Chantal ROCHE			le	23/04/10
Diffusion	Présents - BD - CD			le	26/04/10

Présent(s) :

NOM	PRENOM	FONCTION
Jarlier	Denis	Président COC
Gibelin	Christian	Membre COC (15)
Bonnet	Armand	Président COC CD 43
Raveyre	Valéry	Président CD 43
Jaussaud	Michel	Membre COC (63)
Malaquin	Joëlle	Membre COC (63)
Excusés		
Boulade	Pierre	Membre COC (03)
Chanois	Patrick	Membre COC (03)
Belard	Frédéric	Président CRA
Chagnon	Mado	Responsable administrative
Invité		
Roche	Chantal	Secrétaire LAHB
Absent		
Chataing	Luc	Membre COC (CD 43)

ORDRE DU JOUR :

1° Prévisions CD / LIGUE > relégations - accessions.

2° Divers.

1° Prévisions CD / LIGUE > relégations - accessions

Problème de l'accession en excellence masculine. Un courrier a été envoyé le 9/04/10 aux clubs du CD63 afin de clarifier la situation.

Le CD 15 et le CD 43 ont fait un 1^{er} sondage auprès de leurs clubs pour l'accession en excellence.

CD 15 : en masculin MASSIAC souhaite accéder.

CD 43 : aucune équipe ni en masculin ni en féminin ne souhaitent accéder.

CD 03 - CD 63 : pour les masculins manque de clarté sur les accessions dans leur poule commune.

Un courrier a été envoyé le 22/04/10 à chaque comité pour connaître la position de chaque département en termes d'accessions. Réponse demandée pour le 19 mai 2010 afin d'organiser d'éventuels barrages. (Courrier en pièce jointe)

En raison de l'AG ligue la COC décide d'avancer au week-end du 29-30 mai 2010 la date des barrages.

2° DIVERS

➤ Par courrier du 26 mars 2010, le Stade Clermontois demande l'annulation de l'amende financière liée au forfait du 13/03/2010 sur le tournoi à Murat de leur équipe -12 ans masculins.

L'équipe -12 du Stade Clermontois est également engagée en championnat départemental.
L'équipe -12 était convoquée le 13 mars 2010 à la même heure sur deux lieux (Murat et Chamalières).
L'équipe -12 était présente à Chamalières mais par manque d'effectif n'a pas pu se rendre à Murat.
Le 11 mars par mail les entraîneurs ont prévenu le club de Murat mais pas la COC.

La COC décide :

- Annulation de l'amende COC (30 euros).
- Rappeler au club que les compétitions régionales prévalent sur les compétitions départementales et que le calendrier régional -12 a été créé avant celui du CD 63.

➤ Le 17 mars 2010 réclamation du club de Châtel Guyon concernant l'organisation de la rencontre -16 MAS CHATEL / SANFLO.

Date initiale de la rencontre we du 21-22 novembre 2009 reportée au 14/02/10 (suite à une indisponibilité de gymnase) puis au 20/02/10 (à la demande de la COC).

Accord des deux clubs (par mail le 18/02/10) de jouer le 20/02/10.

Match arrêté à la mi-temps car les joueurs de Châtel étaient fatigués. Ils n'ont pas voulu le reprendre le match. Score à la mi-temps SANFLO 25 - 10 CHATEL.

La COC décide :

- Réclamation non conforme aux règlements.
- Score entériné SANFLO 25 - 10 CHATEL

➤ Inscriptions QCF -18 :

MAS : EDSM, SANFLO MURAT, ISSOIRE, CHATEL GUYON

FEM : ST MAMET, HOPC

➤ Remplacement de Denis à l'AG ligue par Christian GIBELIN (cause finales de coupe de France)

➤ Proposition pour la saison prochaine d'un nouveau membre de la COC Mr Manuel CALDEIRA pour aide à la vérification des feuilles de matchs.

➤ Prochaine réunion mardi 25 mai 2010 (COC externe + CRA, TECHN) : coordination du calendrier général + accessions relégations.